

PLAN DE ZONAGE

Echelle 1:2.500°

Plan 4.4 - LE COTTIER - LE MONT - SAINT GERMAIN

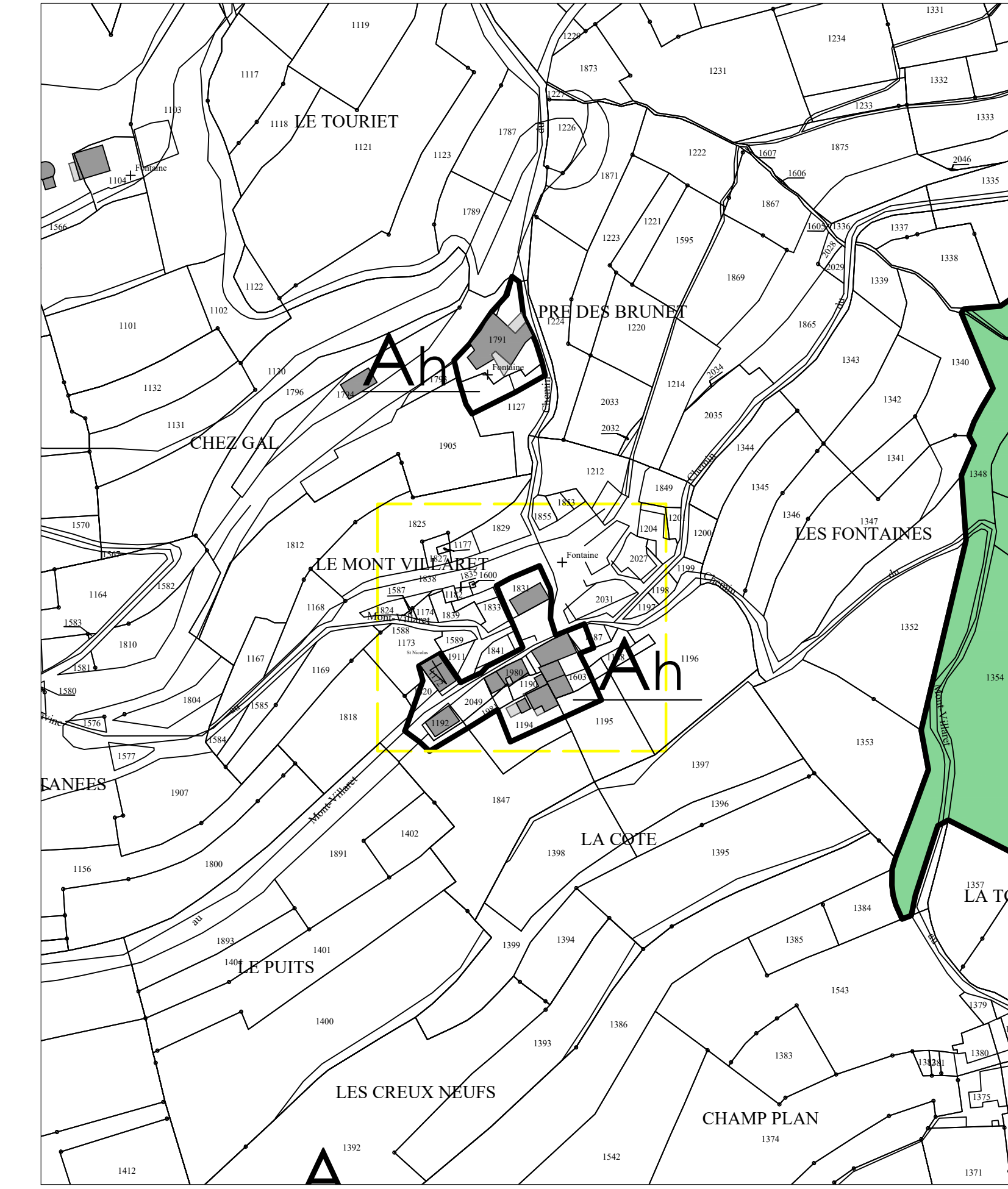
PLU approuvé le 06 août 2013
 Modification simplifiée approuvée par délibération du Conseil Municipal du 25 juillet 2016

Document d'origine: Vincent BIAYS - urbaniste 73000 Chambéry Tel : 06.80.01.82.51
 Modification simplifiée n°1 - Agence VIAL & ROSSI - 4 rue du Président Coly 73200 ALBERTVILLE - Tel: 04 79 37 61 75

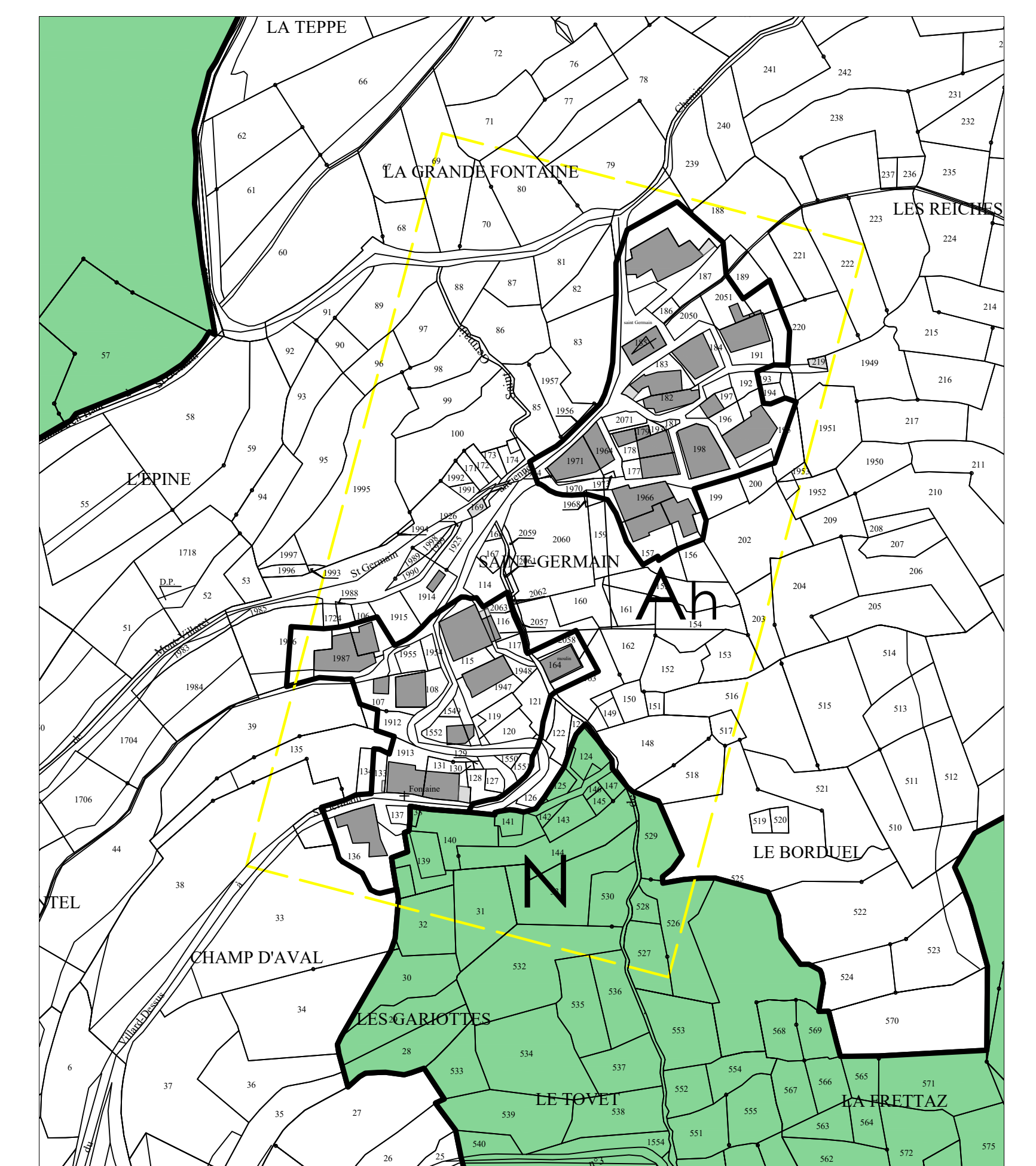
- UA** secteur du cœur de village et des hameaux anciens.
- UB** secteur des entrées de village ayant vocation à être densifié.
- UC** secteur d'extension de moyenne densité autour du cœur de village et des hameaux.
- UE** secteur destiné aux activités économiques.
- UEr** zone de risques forts liés aux crues torrentielles et inondations du PPR
- UL** secteur d'activités de loisirs avec hébergement de plein air.
- AUc** secteur à urbaniser avec une densité équivalente à la zone UC, à court ou moyen terme, en raison du niveau suffisant des équipements publics en périphérie de cette zone.
- A** secteur agricole.
- Ah** secteur d'habitat diffus où l'extension mesurée des bâtiments existants est autorisée.
- An** secteur agricole à fort enjeux paysagers et environnementaux, à préserver de toute construction.
- As** secteur agricole destiné à la pratique du ski.
- N** secteur naturel.
- Nh** secteur d'habitat diffus où l'extension mesurée des bâtiments existants est autorisée.
- Npcs** secteur de protection des captages dans lequel des équipements liés au domaine skiable existent.
- Ns** secteur naturel destiné à la pratique du ski.
- Ng** secteur destiné à l'implantation de garages.
- Ncol** secteur du col du Saint Bernard.
- Emplacements réservés
- Espaces verts protégés
- Secteur couvert par le PPR
- Zones humides
- Corridors écologiques
- Axe bruyant
- Bâtiment d'élevage



Le Cottier - Echelle 1:1.500°



Le Mont Villaret - Echelle 1:1.500°



Saint Germain - Echelle 1:1.500°

N°	Objet	Surface	Bénéficiaire
1	Elargissement de la voirie	150 m²	Commune
2	Extension du camping	3500 m²	Commune
3	Prolongement d'un cheminement à travers la zone d'activités	230 m²	Commune
4	Création de voirie	3300 m²	Commune
5	Elargissement de la voie communale	150 m²	Commune
6	Elargissement rue du Sol	490 m²	Commune
7	Création de voirie	2100 m²	Commune
8	Création d'un cheminement piétons (2 m de largeur)	300 m²	Commune
9	Création d'un cheminement piétons (2 m de largeur)	120 m²	Commune
10	Création d'un stationnement	200 m²	Commune
11	Supprimé		
12	Supprimé		
13	Création d'un cheminement piétons (2 m de largeur)	150 m²	Commune
14	Elargissement de la voirie	20 m²	Commune
15	Création d'un stationnement	1000 m²	Commune
16	Création d'un cheminement piétons (2 m de largeur)	100 m²	Commune
17	Création d'un cheminement piétons	900 m²	Commune
18	Création d'un stationnement	250 m²	Commune

